-A [1] +A [1]

L'UNESCO réunit régulateurs, diffuseurs et associations sur « la viabilité des radios associatives »

06 oct 2015

Les 14 et 15 septembre, l'UNESCO a réuni, en son siège à Paris, près d'une centaine de régulateurs (nationaux et réseaux régionaux), de radiodiffuseurs de service public et d'associations/réseaux de médias associatifs (ou « communautaires ») autour du thème : « Viabilité des médias communautaires : renforcement des politiques et financement ».

Outre le réseau méditerranéen des régulateurs (RIRM), le réseau européen (EPRA) et le réseau francophone (REFRAM dont le président, M. Ibrahim Sy. SAVANE a prononcé le discours de clôture de ce séminaire), l'UNESCO a impliqué dans ces deux jours d'exposés et débats des régulateurs de 18 pays : Argentine, Bangladesh, Belgique, Bénin, Costa Rica, Ethiopie, France, Gabon, Ghana, Inde, Mongolie, Maroc, Algérie, Thaïlande, Tunisie, Ouganda et Zambie. Alors que les radiodiffuseurs de service public ou leurs unions venaient d'Australie, de France, du Royaume Uni, de Malaisie, du Sénégal et de Suisse. Quant aux associations (ou réseaux) de médias associatifs, l'UNESCO a pu en inviter de tous les continents (plus de 60, y compris du Maroc-« e-Joussour »), en plus de leur plus grand réseau mondial : l'AMARC (plus de 4000 réseaux/unions réunies).

Organisé en quatre sessions, chacune en deux ou trois panels, ce forum, le 1er du genre qui réunit opérateurs publics, régulateurs et médias associatifs, a été l'occasion aussi bien d'échanger sur des cas, contextes et expériences nationales, que de débattre de politiques publiques et de mécanismes juridiques, institutionnels et financiers à recommander aux Etats, à l'aune de la démocratisation des champs médiatiques, pour promouvoir, légitimer et aider ce troisième acteur audiovisuel d'intérêt public : les médias associatifs.

Rapporteur de la 2ème session dédiée aux « politiques favorables aux médias associatifs », M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, est intervenu, comme paneliste dans la dernière session consacrée au « financement et mobilisation de ressources », en liant cette question au préalable de politiques publiques volontaristes aux plans législatifs et institutionnel, en partant du contexte maghrébin en général et du cas spécifique du Maroc.

Voici cette intervention [2]

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] https://www.haca.ma/sites/default/files/pdf/Intervention%20UNESCO-vf.pdf